

Chapitre 4 : La France dans la Seconde Guerre mondiale / Exercices - Correction

1. La défaite face à l'Allemagne

Document : l'exode des français



Cette photographie a été prise le 1er juin 1940.

Que nous montre cette photographie ? **Cette photographie nous montre l'exode : c'est la fuite de plusieurs millions de civils français devant l'avancée de l'armée allemande. La France est alors dans une situation de grand désordre.**

Document : l'armistice reconnaît la défaite de la France

« J'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. [...] Sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur. En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement (1) extrême, sillonnent nos routes. [...] C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. [...] Depuis la victoire de 1918, on a revendiqué (2) plus que l'on a servi. On a voulu épargner l'effort (3) : on rencontre aujourd'hui le malheur ».

Discours du maréchal Pétain, radiodiffusé le 17 juin 1940.

1. Les familles qui fuient l'armée allemande manquent de nourriture et de logement.
2. Allusion aux revendications des grèves de 1936.
3. Allusion aux réformes sociales du Front populaire, en particulier les congés payés.

Quelle est la nature de ce document ? **Ce document est un extrait du discours du maréchal Pétain prononcé à la radio le 17 juin 1940.**

De quel « malheur » est-il question dans le document ? **Le malheur évoqué par le maréchal Pétain fait référence à la défaite de la France face aux Allemands en 1940, qui conduit dans le plus grand dénuement des populations entières à l'exode sur les routes.**

Que signifie la phrase soulignée ? « Je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes » **Cette phrase signifie qu'il faut penser aux populations civiles victimes de l'invasion allemande. Elle fait référence aux deux millions de Français qui ont fui les régions du Nord pour le Sud.**

Quelle est, selon le maréchal Pétain, la principale raison de la défaite des armées françaises ? **Pétain impute la défaite des armées françaises aux mesures prises par le Front populaire avec les congés payés, ceux-ci ayant engendré, selon lui, le relâchement de la production au détriment des efforts qu'il aurait été nécessaire de réaliser.**

D'après toi, de quelle façon l'armée française a-t-elle été battue ?

- O par l'impréparation des chefs de l'armée française**
- O du fait de la vitesse des troupes allemandes**
- O il dit que c'est une victoire liée au hasard

Document : Discours du Général de Gaulle prononcé à la radio de Londres le 18 juin 1940

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. (...). Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi (...) rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire. Car la France n'est pas seule ! (...) Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis. Cette guerre est une guerre mondiale. (...).

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres.

Où se trouve Charles de Gaulle le 18 juin 1940 ? **Charles de Gaulle se trouve en Angleterre quand il prononce son discours. Il prononce son discours le lendemain de l'arrêt des combats annoncé par le maréchal Pétain.**

Quelle est alors la situation de la France ? **La France est occupée par "l'ennemi", l'Allemagne nazie. En effet, la France s'effondre en quelques semaines face à l'aviation et aux blindés de la Wehrmacht. La campagne de France se déroule du 10 mai au 25 juin 1940. Le 14 juin 1940, les Allemands sont à Paris.**

Pourquoi, selon de Gaulle, la guerre n'est-elle pas terminée ? **Pour de Gaulle la guerre n'est pas terminée car la France n'est pas seule et peut encore résister dans cette guerre qui est mondiale.**

Document : signature de l'armistice (22 juin 1940)



Signature de l'armistice dans le wagon de l'armistice de 1918 à Rethondes. A l'extrême gauche : Adolf Hitler. Du côté français (de gauche à droite : le général de l'armée de l'air Bergeret, l'ambassadeur Léon Noël, le général Huntziger, le contre-amiral Le Luc

Source : Histoireenquestions.fr

Quand et où est signé l'armistice ? **L'armistice est signé le 22 juin 1940 à Rethondes, dans le wagon de l'armistice de 1918.**

Range les conditions de l'armistice dans le tableau ci-dessous : Seule une petite armée est autorisée en zone libre / L'empire colonial reste sous l'autorité du gouvernement français / Les prisonniers de guerre français (près de 2 millions) restent en captivité / Livraison de l'armement à l'Allemagne / La France doit livrer les ressortissants allemands présents sur son territoire / L'aviation et la flotte sont laissées au gouvernement français / La France doit entretenir les troupes d'occupation allemande / La zone nord et atlantique est occupée par l'armée allemande

Document : les conditions de l'armistice du 22 juin 1940

Aspect territorial	Aspect humain	Aspect financier	Aspect militaire
La zone nord et atlantique est occupée par l'armée allemande. L'empire colonial reste sous l'autorité du gouvernement français.	Les prisonniers de guerre français (près de 2 millions) restent en captivité. La France doit livrer les ressortissants allemands présents sur son territoire.	La France doit entretenir les troupes d'occupation allemande.	Seule une petite armée est autorisée en zone libre Livraison de l'armement à l'Allemagne L'aviation et la flotte sont laissées au gouvernement français

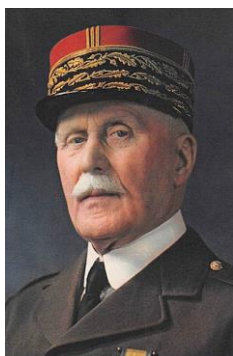
Document : la France divisée



Quelle partie du territoire est occupée par l'Allemagne ? Quelle partie occupe le régime de Vichy ? **L'Allemagne occupe le Nord de la France. Le régime de Vichy, zone dite « libre », dirigé par le Maréchal Pétain se concentre dans le Sud de la France.**

Quand les Allemands envahissent-ils la zone libre ? **Les Allemands envahissent la zone libre en novembre 1942.**

Source : Dictionnaire Larousse



Effectue une courte biographie du maréchal Philippe Pétain

Nom : **Philippe Pétain**

Date de naissance : **1856** Date de mort : **1951**

Statut : **Chef de l'Etat de 1940 à 1944**

Principales actions : **Vainqueur prestigieux de la Bataille de Verdun (Première Guerre mondiale). Il s'engage dans la collaboration avec l'Allemagne. Il dirige donc le régime de Vichy, antirépublicain et antisémite. Après la libération, il est condamné à la prison à perpétuité.**

Document : la mise en place de l'Etat français (11 juillet 1940)

Nous, Philippe Pétain, maréchal de France (...), chef de l'Etat français (...) décrétons (...) :

Article 1. Le chef de l'Etat français a la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'Etat, qui ne sont responsables que devant lui.

Article 2. Il exerce le pouvoir législatif, en conseil des ministres (...)

Article 3. Il promulgue les lois et assure leur exécution

Extraits de la loi constitutionnelle du 11 juillet 1940.

Le 10 juillet 1940, Philippe Pétain obtient du Parlement les pleins pouvoirs. Que fait-il le lendemain ? **Le 11 juillet 1940, Philippe Pétain transforme la constitution afin de contrôler les principaux leviers du pouvoir. Il exerce le pouvoir exécutif mais aussi législatif. C'est la fin de la III^è République, la mise en place de l'Etat français appelé également le régime de Vichy et l'établissement d'un régime dictatorial dans la zone Sud.**

Le maréchal Pétain met en place un régime anti-républicain. Pour redresser la France, Pétain lance la Révolution nationale. Il s'agit de rompre avec les idéaux de la République, considérée comme responsable de la défaite. Il prône un retour aux valeurs traditionnelles résumées dans la nouvelle devise : « Travail, Famille, Patrie ».

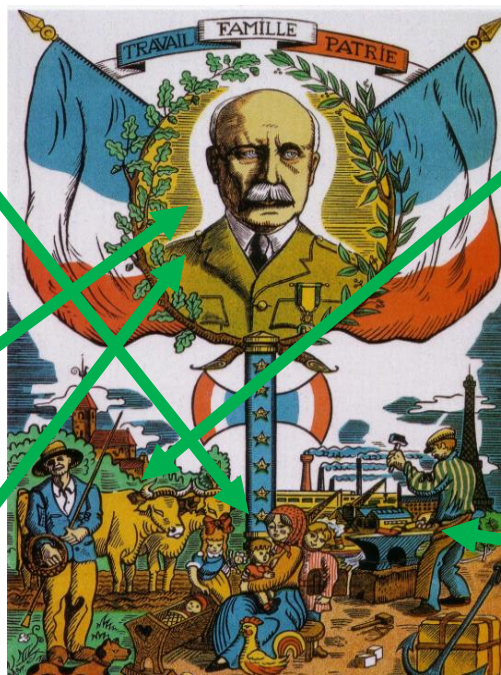
Relie chaque discours de Pétain avec l'élément de l'affiche qui lui correspond.

Document : Affiche de propagande autour du maréchal Pétain

« La France célèbre aujourd'hui la famille. Elle se doit d'honorer d'abord les mères. Pour que la France vive, il faut des foyers ».

« Toute communauté requiert un chef. Tout chef doit être honoré et servi ».

« En ma personne, vous saluez la Patrie cruellement blessé ».



« La France redeviendra ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, une nation essentiellement agricole. Elle retrouvera toutes ses forces, en reprenant contact avec la terre ».

« Pour les agriculteurs, les artisans ruraux sont des auxiliaires indispensables. Attirés par l'industrie, leur nombre a fléchi. Il est nécessaire de reconstituer l'artisanat rural ».

Pourquoi cette affiche est-elle une affiche de propagande ne correspondant pas à la réalité ? **Cette affiche de propagande veut donner une vision de la France qui ne correspond pas à la réalité. L'Etat autoritaire, traditionnel est masqué par la figure du "père". L'image d'une France forte, unie, soudée derrière son chef n'est pas conforme à la réalité de l'occupation. Depuis l'armistice, la France est coupée en deux avec une zone occupée au nord. Elle est pillée par l'occupant qui prélève des millions de francs par jours (la main d'œuvre via le STO, le charbon dans le Nord et les minerais de Lorraine). Au niveau de la société, cette image renvoie à une France qui n'existe plus. Depuis 1931 le pays est majoritairement urbain. Le monde des villes souffre de l'occupation. Le marché noir et le rationnement sont monnaie courante dans les cités. La faim frappe la population. L'image d'une France heureuse est tout aussi fausse. Enfin, cette société n'est pas en union avec le chef de l'Etat. La majorité des Français est attentiste et vit la guerre au quotidien.**

2. Le choix de la collaboration par le régime de Vichy

L'Etat français livre à l'Allemagne des Juifs étrangers de la zone libre et aide les Allemands à arrêter les Juifs de la zone occupée (rafle du Vel d'Hiv, 16 juillet 1942).

Document : circulaire de la préfecture de police de Paris ordonnant la rafle du « Vel d'Hiv » des 16 et 17 juillet 1942

Paris le 13 juillet 1942,

« A messieurs les commissaires (...),

Les autorités occupantes ont décidé l'arrestation et le rassemblement d'un certain nombre de **Juifs étrangers**. (...) La mesure concerne tous les juifs étrangers quel que soit leur sexe, pourvu qu'ils soient âgés de 16 à 60 ans. Les enfants de moins de 16 ans seront emmenés en même temps que les parents. (...)

Vous constituerez des équipes d'arrestation. Chaque équipe sera composée d'un gardien en tenue et d'un gardien en civil ou d'un inspecteur des Renseignements Généraux ou de la Police Judiciaire.

(...)
Les équipes chargées des arrestations devront procéder avec le plus grand de rapidité possible, sans paroles inutiles et sans commentaire. (...) Des autobus seront mis à disposition. Lorsque vous aurez un contingent suffisant pour remplir un autobus, vous dirigerez :

a- Sur le Camp de Drancy les individus ou familles n'ayant pas d'enfant de moins de 16 ans

b- Sur le Vélodrome d'Hiver : les autres

En ce qui concerne le Camp de Drancy, le contingent prévu doit être de 6 000 (...). La garde du Vélodrome d'Hiver sera assurée (...) par la gendarmerie de la région parisienne et sous sa responsabilité.

Le directeur de la police municipale, Hennequin.

Source : archives de la police, sorties à l'occasion d'une exposition organisée par la mairie du III^e arrondissement de Paris en 2012.

Identifie les personnes visées par cette circulaire ? **Les personnes visées par cette circulaire sont les Juifs n'ayant pas la nationalité française.**

Décris ce qu'est une rafle à l'aide du document ? **Une rafle est une opération policière d'arrestation de masse organisée visant un groupe de population en particulier, ici la population juive en France.**

Montre comment les services de l'Etat français collaborent avec l'occupant ? **Les services de l'État Français collaborent avec l'occupant car dans un premier temps on peut noter que la circulaire a été rédigée par le directeur de la Police municipale de Paris. De plus, la police française, la gendarmerie parisienne et les Renseignements Généraux aident l'armée allemande à l'arrestation de Juifs vivant sur le territoire français. Ces derniers sont internés en France soit dans un camp à Drancy soit au Vélodrome d'Hiver.**

Explique en quelques lignes pourquoi la rafle du « Vel d'hiv » n'est qu'une étape dans la politique nazie mise en place en Europe durant la Seconde Guerre mondiale.

La rafle du « Vel' d'Hiv » n'est qu'une étape car les Juifs arrêtés sont ensuite déportés dans des camps d'internement puis pour la plupart dans des camps d'extermination en Pologne : Auschwitz principalement mais il y a aussi Treblinka. À Auschwitz, les Juifs considérés comme inaptes au travail sont envoyés dans les chambres à gaz. Les autres travaillent dans le camp. Beaucoup meurent de faim, de maladie et d'épuisement. Les détenus sont soumis à la brutalité quotidienne et aux mauvais traitements des SS.

L'Etat organise le Service du travail obligatoire (STO) qui oblige tous les jeunes hommes de 21 à 23 ans à aller travailler en Allemagne.

Document : Affiche française sur le STO (Service du travail obligatoire), 1943.



Quelle est la nature et la date de ce document ? **Ce document est une affiche de propagande de 1943.**

Quel gouvernement dirige la France à la date de sa parution ? **C'est le régime de Vichy qui dirige la France à cette date. On peut aussi préciser que c'est le gouvernement de Pierre Laval.**

Décris ce document. **Sur ce document, nous voyons un ouvrier qui tient une masse sur l'épaule. Il a les manches retroussées. Derrière, il y a des barbelés. A l'arrière-plan, nous voyons la campagne. Un texte précise le nombre de prisonniers rentrés en France.**

Quelle mesure décidée par le gouvernement ce document met-il en valeur ? **Ce document met en valeur le Service du Travail Obligatoire (STO).**

Quel est le but de ce document ? **Le but de cette affiche est d'inciter les jeunes français à partir travailler en Allemagne.**

A l'aide de tes connaissances, explique pourquoi cette mesure fait partie de la politique de collaboration menée par le gouvernement ? **Cette mesure fait partie de la politique de collaboration économique voulue par le maréchal Pétain. A cette époque 50% des Français travaillent pour l'Allemagne. Des volontaires et des personnes réquisitionnées partent en Allemagne. De même, les salariés d'entreprises françaises travaillent en France pour l'Allemagne dans la construction d'avions par exemple.**

Document : culte de la personnalité autour du maréchal Pétain

Maréchal, nous voilà !

Refrain

Maréchal nous voilà !

Devant toi, **le sauveur de la France**

Nous jurons, nous, tes gars

De servir et de suivre tes pas

Maréchal nous voilà !

Tu nous as redonné l'espérance

La Patrie renaîtra !

Maréchal, Maréchal nous voilà !

Qui est célébré dans cette chanson ? **Le maréchal est célébré. Le mot « maréchal » apparaît quatre fois.**

Pourquoi est-il honoré ? **Il est honoré car il est présenté comme le sauveur de la France ; il est présenté comme celui qui a redonné de l'espérance et qui fait renaître la Patrie.**

A quoi cette chanson encourage la population ? **Cette chanson encourage la population à le soutenir, le suivre sans concessions.**

3. Le choix de la résistance par le France libre

Document : témoignage d'un jeune résistant du réseau Manouchian

« **L'entrée dans la Résistance** : Mon frère militait avec un groupe de copains. C'étaient les Jeunesses communistes du quartier. Tout doucement, ils m'ont entraîné. Un jour, ils m'ont dit "Tiens, **on va coller des affiches**". Pour moi, c'était un jeu, j'ai dit "D'accord". Après ils m'ont proposé de faire un "lancer". On se plaçait à une sortie du métro, on **jetai un paquet de tracts** en l'air. Les tracts, c'étaient des bulletins d'information contre l'occupant, on parlait des FTP, de l'Armée Rouge. Pour affronter la police, en cas d'arrestation, on avait un marteau.

L'entrée dans les FTP : Sur les tracts qu'on lançait il y avait toujours quelque chose sur les FTP : ils avaient attaqué une mairie, une caserne... J'ai dit à Krasucki (1), "Je voudrais passer aux FTP". Il m'a dit "On verra, on verra". Et c'est comme ça que ça s'est fait. Un jour, à un rendez-vous, il m'a dit : "Tu passes dans les FTP.". Voilà. J'avais 16 ans, j'étais content. Je pensais : jeter un paquet de tracts ou lancer une grenade (2) c'est pareil. Alors qu'en vérité, ce n'est pas pareil du tout.

La journée d'un "terroriste" : **On ne devait pas se connaître par nos vrais noms, en cas d'arrestation. On m'a demandé de choisir un pseudonyme.** J'ai pensé à l'oiseau, Woody Woodpecker (3), j'ai dit "Pivert". On ne devait pas aller au cinéma, pas entrer dans les cafés, pas prendre le métro, éviter tous les lieux où il y avait des contrôles. On n'avait le droit d'aller nulle part en somme. J'allais voir ma mère, je n'avais pas le droit, mais j'y allais quand même, pour manger. Toute la journée j'avais faim. Je ne pensais qu'à ça.

L'équipe spéciale : On a lancé une grenade sur des soldats allemands, le 27 mai 1943. L'action a réussi, mais j'ai été blessé. On m'a muté avec les combattants d'élite : Rayman, Alfonso et Marcel.

Ma dernière action : Le service de renseignement avait repéré un officier allemand. Manouchian a donné l'ordre de l'abattre. L'action réussit mais le jeune homme se voit adresser des reproches. Je me suis mis à pleurer. Je suis parti en courant. J'ai quitté la Résistance (4). Je suis retourné chez ma mère. (...).

Un chef militaire des FTP-MOI affirme que tu as déserté : Moi, je m'y suis engagé en volontaire et je suis parti volontairement. J'avais 16 ans et demi, la Résistance pour moi, c'était la liberté. J'ai découvert l'Affiche Rouge dans le métro, six mois plus tard, je pouvais plus respirer quand je l'ai vue, j'ai cru que j'allais étouffer...

Tu as des regrets ? Non, aucun. Si ! Ne pas avoir tué davantage de nazis... Les nazis ont déporté (5) et assassiné ma mère, mes deux sœurs, mon frère, ma grand-mère, ma tante, mon oncle, mon petit cousin qui avait 3 ans... Tu me comprends ?... ».

D'après le témoignage oral de Raymond Kojitsky dit "Pivert", « France 1940-1945 : des Juifs en résistance », Revue d'histoire de la Shoah, n° 152.

1. Henri Krasucki : responsable des Jeunesses communistes dans le quartier.

2. Grenade : petite bombe, généralement lancée à la main.

3. Woody Woodpecker : personnage de dessin animé.

4. C'est sans doute pour cette raison que Pivert n'a pas été arrêté en même temps que Manouchian et les résistants de son groupe.

5. Pivert était un immigré juif, le régime de Vichy lui avait retiré sa nationalité française.

Explique comment le jeune Pivert est entré dans la Résistance. **Pivert est entré dans la résistance grâce à son frère et à ses copains. C'est le responsable des Jeunesses communistes de son quartier qui l'intègre dans la résistance.**

Dans quel groupe de résistants est-il entré ? Comment les appelle t-on ? **Il est entré dans le groupe des résistants communistes. On les appelle les FTP (les Francs-Tireurs Partisans). Ce mouvement de résistance français a été créé à la fin de l'année 1941 par le parti communiste français.**

Quels sont ses **premiers actes de résistance** ? **Ses premiers actes de résistance ont été de coller des affiches et de jeter des tracts en l'air.**

Comment est-il alors armé ? **Il est armé d'un marteau. Autant dire, qu'il est très peu armé.**

Surligne en **vert** ce qui montre que les FTP mènent leurs actions dans la clandestinité.

Quelles sont les deux motivations avancées par Pivert pour expliquer son engagement dans la Résistance ? **Les deux motivations avancées par Pivert pour expliquer son engagement sont : l'assassinat de toute sa famille par les nazis et le goût de la liberté.**

Document : Unifier la Résistance

« Il doit être créé dans les plus courts délais possibles un Conseil de la Résistance unique pour l'ensemble du territoire métropolitain, présidé par Rex (1), représentant du général de Gaulle. »

Instructions du général de Gaulle à Jean Moulin, 21 février 1943.

(1) Rex : Nom de code donné à Jean Moulin dans la Résistance.

D'après ce texte, quelle est la mission de Jean Moulin et qui est son chef ? **La mission de Jean Moulin est d'unifier la résistance et son chef est le général de Gaulle.**

Rédige un paragraphe construit sur le thème suivant : la résistance française pendant la Seconde guerre mondiale. Aide-toi des thèmes indiqués pour chaque partie (NB : ne pas faire d'introduction et de conclusion).

Tout d'abord, la Résistance lutte contre l'occupant. **À partir de 1940, de petits groupes de résistants veulent lutter contre l'armée allemande qui a envahi la France. Leur activité est clandestine : il peut s'agir de propagande, de renseignement, de sabotages ou d'attaques armées. Au cours de la guerre, la Résistance intérieure se renforce peu à peu, par exemple par l'organisation de réseaux ou de mouvements et par la création de maquis. La Résistance est très diverse : différentes tendances politiques s'y affirment.**

Ensuite, la Résistance porte les valeurs de la République. **Les résistants refusent les idées du régime de Vichy qui collabore avec l'Allemagne nazie. En 1943, le résistant Jean Moulin réussit à unifier la Résistance intérieure sous l'autorité de Charles de Gaulle, le chef des Forces françaises libres (FFL) qui luttent à l'extérieur de la France occupée. Il en résulte la création des Forces françaises de l'intérieur (FFI). Un Conseil national de la Résistance affirme alors la volonté de rétablir en France les libertés républicaines.**

Enfin, la contribution de la Résistance à la libération de la France. **La France est libérée en 1944, après les débarquements des Alliés en Normandie et en Provence. La Résistance joue alors un rôle important, symbolisé par la libération de Paris en août 1944 : les FFI lancent une insurrection à l'intérieur de la capitale ; ils sont ensuite rejoints et soutenus par les soldats et les chars d'une armée française de libération.**

Ce document PDF gratuit à imprimer est issu de la page :

- [Exercices 3ème Histoire : 2 Guerres mondiales La France dans la Seconde Guerre mondiale - PDF à imprimer](#)

Le lien ci-dessous vous permet de télécharger cet exercice avec un énoncé vierge

- [La France dans la Seconde Guerre mondiale - 3ème – Exercices avec les corrigés](#)

Découvrez d'autres exercices en : 3ème Histoire : 2 Guerres mondiales La France dans la Seconde Guerre mondiale

- [La France dans la 2nde guerre mondiale - 3ème - Fiche de révision Brevet / Quiz](#)

Les exercices des catégories suivantes pourraient également vous intéresser :

- [Exercices 3ème Histoire : 2 Guerres mondiales Démocraties et totalitarisme dans l'entre-deux guerres - PDF à imprimer](#)
- [Exercices 3ème Histoire : 2 Guerres mondiales La Première Guerre mondiale - PDF à imprimer](#)
- [Exercices 3ème Histoire : 2 Guerres mondiales La Seconde Guerre mondiale - PDF à imprimer](#)
- [Exercices 3ème Histoire : 2 Guerres mondiales Les régimes totalitaires dans les années 1930 - PDF à imprimer](#)

Besoin d'approfondir en : 3ème Histoire : 2 Guerres mondiales La France dans la Seconde Guerre mondiale

- [Cours 3ème Histoire : 2 Guerres mondiales La France dans la Seconde Guerre mondiale](#)
- [Evaluations 3ème Histoire : 2 Guerres mondiales La France dans la Seconde Guerre mondiale](#)
- [Séquence / Fiche de prep 3ème Histoire : 2 Guerres mondiales La France dans la Seconde Guerre mondiale](#)